

Jeunesse et Sports

REF : DJS2013045

Signataire : ML/SRC

Séance du Conseil Municipal du 19/12/2013

RAPPORTEUR : Omar AIT BOUALI

OBJET : Convention entre la Commune d'Aubervilliers et l'Association "Nos Quartiers ont des Talents" (NQT) et adhésion de la ville à l'association

EXPOSE :

La commune a adhéré en 2010 à l'association "Nos Quartiers ont des talents" par la signature d'une convention de partenariat qui a été renouvelée chaque année.

Pour rappel, cette association a pour objectifs d'accompagner dans l'emploi des jeunes diplômés (Bac + 4 et plus) de moins de 30 ans issus des quartiers populaires et de garantir leur parrainage en s'appuyant sur les réseaux nationaux ainsi que sur les grands groupes français et étrangers, les Villes et l'Etat.

Le bilan 2013 fait apparaître que 29 jeunes résidant à Aubervilliers se sont inscrits auprès de NQT, mais que parmi eux, certains n'ont pas finalisé leur demande d'inscription. 17 jeunes diplômés sont suivis et accompagnés par un parrain - cadre supérieur et dirigeant des entreprises partenaires de l'association : Crédit Agricole S.A, Ibm France - siège, Immobilière 3F - Siège, Microsoft - Siège, Orange - Schneider ...

Outre le suivi et le parrainage des jeunes diplômés, l'association a animé dans le cadre du Mois de l'Emploi un stand présentant son action en direction des jeunes albertivillariens et a organisé des réunions d'informations collectives en partenariat avec Pôle Emploi. Elle a également créé un club Jeunes diplômés, ce qui a permis de nouvelles inscriptions de jeunes. En Novembre, une initiative nationale est prévue.

En terme de communication, des Flyers et affiches ont été dispatchés dans les différents services de la Mairie en contact avec les jeunes diplômés.

Le logo de la Mairie d'Aubervilliers figure sur le site internet de l'association, sur le guide des Rencontres Nationales NQT 2012, édité en 2013 à 100 000 exemplaires et distribué aux étudiants dans les Universités.

Pour l'année 2014, L'Association « Nos quartiers ont des Talents » propose de tenir un stand à la fête des associations de la ville, de développer un partenariat avec les acteurs de la Fonction Publique au vu du souhait de certains jeunes de s'orienter vers ce secteur.

Elle prévoit d'organiser un « petit déjeuner entreprises » avec les entreprises du territoire en vue d'identifier de nouveaux parrains.

Des réunions d'informations supplémentaires vont être programmées en réunissant les anciens et les nouveaux diplômés en présence d'un parrain.

Compte-tenu du bilan positif des actions conduites par NQT, le projet de la nouvelle convention 2013-2014 définit les modalités de partenariat entre la ville et l'Association et fixe l'adhésion de la ville à l'association pour un montant de 7 176 euros TTC (6 000 euros HT).

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer la convention avec l'Association « Nos Quartiers ont des Talents » pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014 et de désigner :

- Un titulaire : Omar AÏT-BOUALI
- Un suppléant : Brahim HEDJEM

Pour représenter la commune au sein des instances de l'association

Direction Générale des Politiques de l'Enfance de l'Education de la Jeunesse et des Sports / Direction de la Jeunesse et des Sports

Jeunesse et Sports

REF : DJS2013045

Signataire : ML/SRC

OBJET : Convention entre la Commune d'Aubervilliers et l'Association "Nos Quartiers ont des Talents" (NQT) et adhésion de la ville à l'association

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le projet de convention avec l'Association « Nos Quartiers ont des Talents »,

Vu le budget communal,

Considérant les résultats positifs du partenariat poursuivi depuis août 2010 avec l'Association « Nos Quartiers ont des Talents » pour le suivi et le parrainage des jeunes diplômés (Bac + 4 et plus) de moins de 30 ans.

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE le Maire à signer la présente convention avec l'Association « Nos Quartiers ont des Talents » pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014.

DECIDE que la Commune adhère à l'Association « Nos Quartiers ont des Talents » pour un montant de 7 176 euros TTC (6 000 euros HT).

DESIGNE :

- Un titulaire : Omar AÏT-BOUALI
- Un suppléant : Brahim HEDJEM

Pour représenter la commune au sein des instances de l'association

DIT que les crédits seront inscrits au budget de l'exercice en cours à l'imputation

Service	Chapitre	Article	Fonction	Code dispositif
403	011	6281	422	NQT

Le Maire adjoint
Djamila KHELAF

Reçu en Préfecture le : 27/12/2013

Publié le 24/12/2013

Certifié exécutoire le : 27/12/2013

Le Maire Adjoint